

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

Deuxième session ordinaire
du Conseil d'administration

Rome, 13 - 14 mai 1999

RAPPORTS DU DIRECTEUR EXÉCUTIF SUR DES QUESTIONS OPÉRATIONNELLES

Point 6 de l'ordre du
jour



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.2/99/6-C/6
12 avril 1999
ORIGINAL: ANGLAIS

ACTIVITÉ FONDAMENTALE À EXÉCUTER DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE PAYS APPROUVÉE PAR LE DIRECTEUR EXÉCUTIF ENTRE LE 1ER JUILLET ET LE 31 DÉCEMBRE 1998— ZAMBIE 5937.00

Programme d'alimentation complémentaire

RÉSUMÉ

En septembre 1997, le Conseil d'administration a entériné le programme de pays pour la Zambie, 1998–2002. Un total de 28,6 millions de dollars a alors été approuvé pour la mise en œuvre d'activités fondamentales et 3,3 millions de dollars pour l'exécution d'activités supplémentaires, compte tenu des besoins alimentaires urgents du pays. Le résumé se réfère à l'activité fondamentale 3: "Programme d'alimentation complémentaire" approuvée en juin 1998 à la suite de l'évaluation technique au niveau du pays et de l'approbation du budget correspondant en octobre 1998 au siège.

L'activité s'adresse à des districts défavorisés et encourage des activités nutritionnelles faisant partie intégrante d'une enveloppe de mesures sanitaires exécutées dans le cadre du Programme de réforme de la santé. Elle soutient également des programmes existants de soins à domicile en fournissant des denrées alimentaires essentielles pour améliorer l'état nutritionnel des plus vulnérables et pour assurer un meilleur respect des normes des contrôles sanitaires courants.

Des rations alimentaires de suppléments à haute teneur protéique et d'autres denrées sont distribuées aux enfants mal nourris de moins de cinq ans, aux femmes enceintes et allaitantes, aux personnes souffrant de tuberculose et de maladies chroniques et aux orphelins, en vue d'améliorer leur état nutritionnel. L'initiative s'efforce de renforcer la capacité des principaux hôpitaux s'agissant de produire des suppléments à haute teneur protéique enrichis afin de mieux maîtriser les carences en micro-nutriments. Elle vise également à renforcer l'activité menée au niveau du district en matière d'éducation nutritionnelle et génésique grâce à une sensibilisation des ménages et des femmes enceintes et allaitantes. L'activité est mise en œuvre en coopération étroite avec le FNUAP.

A la fin du projet, 210 000 enfants de moins de cinq ans, 18 000 enfants hospitalisés souffrant de malnutrition grave et 60 000 femmes enceintes et allaitantes auront bénéficié d'une aide nutritionnelle. Une formation à la production de suppléments à haute teneur protéique sera dispensée dans les principaux hôpitaux qui seront également dotés du matériel nécessaire; des chaînes de production pilotes de suppléments à haute teneur en protéines seront mises en place dans trois districts de la province de Luapula. Au total, 14 672 ménages dirigés par des hommes ou des femmes souffrant de maladies chroniques, 21 328 tuberculeux et 10 582 orphelins recevront une aide alimentaire pendant une période de cinq ans.

Le budget approuvé prévoit 11,6 millions de dollars pour les dépenses alimentaires et 17,1 millions de dollars au total, dont 990 000 dollars au titre des coûts d'appuis directs. Quelque 30 000 tonnes de denrées alimentaires, y compris des suppléments à haute teneur protéique, de la farine de maïs, du lait écrémé en poudre, des légumes secs, de l'huile végétale et du sucre, seront distribués aux bénéficiaires vulnérables.

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.

Conformément aux décisions relatives aux méthodes de travail prises par le Conseil d'administration à sa première session ordinaire de 1996, le Secrétariat s'est efforcé de préparer à l'intention du Conseil une documentation concise et orientée vers la décision. Les réunions du Conseil d'administration seront conduites avec efficacité, dans le cadre d'un dialogue et d'échanges de vues plus larges entre les délégations et le Secrétariat. Le Secrétariat poursuivra ses efforts afin de promouvoir ces principes directeurs.

Le Secrétariat invite par conséquent les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter le(s) fonctionnaire(s) du PAM mentionné(s) ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil. Cette procédure vise à faciliter l'examen du document en plénière par le Conseil.

Les fonctionnaires du PAM chargés du présent document sont les suivants:

Directeur régional: M. Zejjari tel.: 066513-2201

Coordonnateur de programmes: O. Bula Escobar tel.: 066513-2735

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le commis aux documents et aux réunions (tél.: 066513-2641).

